

Éolien en mer. Du plomb dans les pales pour les projets normands

Ouest France - 16 avril 2018



La plage de Courseulles-sur-Mer. | Ouest-France

Quand le Royaume-Uni et l'Allemagne sont aux avant-postes des énergies marines renouvelables, la France est encore au point mort. Les trois projets de parcs éoliens offshore normands pâtissent encore de plusieurs recours.

3 500 km de côtes offrent au littoral français un potentiel très important en termes d'énergies marines renouvelables. Un vivier très fort mais très au point mort aussi. Entre le Royaume-Uni, champion du monde des éoliennes en mer, et l'Allemagne, qui turbine fort derrière, la France reste coincée sur la ligne de démarrage. À eux deux, ces deux pays pèsent 70 % des éoliennes offshore d'Europe. La France compte aujourd'hui une seule éolienne en mer, un prototype, installée à Saint-Nazaire l'an passé.

« Ce serait un drame »

Six ans après le lancement du premier appel d'offres par l'État pour la construction de six parcs offshore, les projets sont embourbés. Bloqués par des recours déposés de façon systématique par des opposants de tout poil et un gouvernement qui revient sur ses engagements.

Après le rejet d'un amendement visant à faire baisser ces prix le mois dernier, le ministère de la Transition énergétique a annoncé ce lundi le démarrage de la négociation : si elle n'aboutit pas dans les trois mois, le gouvernement menace d'annuler les appels d'offres octroyés en 2012 et 2014 et d'en relancer de nouveaux sur les mêmes zones... « Ce serait un drame », confiait il y a quelques jours le président du conseil régional, Hervé Morin. La Région a beaucoup investi dans la construction de cette filière.

« Nous ne baissons pas les bras »

Sur le volet judiciaire, la cour d'appel administrative de Nantes a rejeté tous les recours déposés. Elle a été suivie jusque-là à chaque fois par le Conseil d'État. À Courseulles (Calvados), une dernière décision des juges est attendue dans les semaines qui viennent. Le projet de Fécamp (Seine-Maritime) avance au même train. Issu de l'appel à projets de 2014, le parc de Dieppe - Le Tréport (Seine-Maritime), le plus contesté, doit être soumis à enquête publique en fin d'année.

« Nous ne baissons pas les bras », souligne José Robert, conseiller municipal d'opposition à Courseulles-sur-Mer, membre de l'association Libre horizon. Contre vents et marées, et face à la voix de la majorité, il plaide l'incompatibilité du projet d'inscription des plages du Débarquement à l'Unesco avec les éoliennes. « La renégociation voulue par le gouvernement pour nous, c'est plus qu'une fenêtre de tir, c'est carrément une véranda. »

Plainte auprès de la Commission européenne

Une dernière position est attendue avec impatience par les opérateurs comme par les opposants : en juin 2017, quinze associations ont déposé plainte contre tous les projets auprès de la Commission européenne estimant qu'ils étaient « tous en contradiction avec les politiques de protection de l'environnement marin ».

Il faudra encore attendre quelques années avant de voir les premières pales tourner...